

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le sixième (6^e) jour du mois de février 2012, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents messieurs les membres du conseil :
Antonin Tremblay, Vincent Dufour, Claude Poulin, Marc-André Jean et Gilles Harvey sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents, madame Sylvie Foster, directrice générale / secrétaire-trésorière et monsieur Gerald Bouchard, directeur général adjoint / greffier.

Monsieur Steeve Lizotte étant absent.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin à 19 h 04.

Rés # 12-02-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 12-02-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JANVIER 2012

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2012 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 12-02-03 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 150

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 150, modifiant le règlement 114, relatif à la sécurité publique.

Il y a dispense de lecture puisqu'une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil lors de la séance ordinaire du 9 janvier 2012. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Rés # 12-02-04 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 151

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 151, sur la fermeture de la rue Bienvenue.

Il y a dispense de lecture puisqu'une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil lors de la séance ordinaire du 9 janvier 2012. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Rés # 12-02-05 AVIS DE MOTION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 152, 153, 154 ET 155

Avis de motion est donné par la présente, par monsieur Marc-André Jean, que les règlements portant sur les sujets ci-dessous, seront présentés, pour adoption par le conseil, lors d'une séance ultérieure, soit :

- 152, relativement aux usages conditionnels ;
- 153, en vue d'apporter quelques modifications à notre réglementation d'urbanisme ;
- 154, sur la réhabilitation des installations sanitaires ;
- 155, décrétant un règlement d'emprunt pour l'achat d'équipements sanitaire.

Une copie des projets de règlements est remise à tous les membres du conseil présents en séance tenante et acheminée au conseiller absent, dans le but d'être dispensé d'en faire la lecture lors de leur adoption (Art. 45, C.M.).

Rés # 12-02-06 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 153

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le premier projet de règlement numéro 153, en vue d'apporter quelques modifications à notre réglementation d'urbanisme.

Il y a dispense de lecture puisqu'une copie du projet de règlement a déjà été remise à tous les membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Rés # 12-02-07 VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'expédier la liste des personnes qui n'ont pas entièrement acquitté leur compte de taxes 2010 à la MRC de Charlevoix-Est, en vue de la vente d'immeubles pour le non-paiement de taxes ;
- d'inscrire également, sur la liste que nous transmet la Commission Scolaire de Charlevoix, le montant échu des taxes des personnes figurant sur ladite liste en vue de cette vente d'immeubles pour non-paiement de taxes ;
- et d'autoriser Mme Sylvie Foster, directrice générale / secrétaire-trésorière, ou M. Gérald Bouchard, directeur général adjoint, à se rendre à la MRC de Charlevoix-Est à la mi-juin pour assister à la vente de ces immeubles. Ces derniers sont autorisés à enchérir et acquérir, le cas échéant, au nom de notre municipalité, les immeubles érigés sur notre territoire;
- qu'un avis recommandé a déjà été expédié aux propriétaires concernés;
- qu'une copie de la susdite liste soit transmise à la Commission Scolaire de Charlevoix.

c.c. MRC de Charlevoix-Est

Rés # 12-02-08 RECONDUCTION DE LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX

CONSIDÉRANT que la municipalité procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre (4) ans ;

CONSIDÉRANT que la municipalité respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas 12.0.1, de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q. c. E-2.2) ;

CONSIDÉRANT que la municipalité procède à une demande de reconduction de la même division avant le quinze (15) mars de l'année civile qui précède où doit avoir lieu l'élection générale ;

CONSIDÉRANT que notre demande de reconduction est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur ;

CONSIDÉRANT que la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division ;

À CES CAUSES, sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

Rés # 12-02-09 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR AMÉLIORER NOS CHEMINS MUNICIPAUX À NOS DÉPUTÉS

ATTENDU le piteux état de nos chemins municipaux ;

ATTENDU QUE le chemin Sainte-Anne est un chemin sous la responsabilité de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité désire créer une « zone industrielle municipale » dans ce secteur, pour y accueillir de petites et moyennes entreprises ;

ATTENDU QUE bien que la municipalité y investisse de bonnes sommes d'argent depuis plusieurs années, elle a encore de nombreux investissements à y effectuer pour qu'il soit dans un état acceptable, étant donné qu'il n'est même pas recouvert d'un enrobé bitumineux ;

POUR CES
MOTIFS, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir une demande d'aide financière de 100 000 \$ à notre député fédéral, monsieur Jonathan Tremblay et à notre députée provinciale, madame Pauline Marois, pour apporter des améliorations au chemin Sainte-Anne.

Rés # 12-02-10 RATIFIER L'AUTORISATION AU COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-SIMÉON POUR TENIR UN TOURNOI DE « HOCKEY D'ANTAN SUR LE LAC À JEAN ET DE DEMANDER UN PERMIS D'ALCOOL POUR L'ÉVÈNEMENT

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier l'autorisation accordée au Comité des Loisirs de Saint-Siméon pour tenir un tournoi de « hockey d'antan » sur le *lac à Jean*, situé à l'intérieur des limites du site « Les Palissades », les 21 et 22 janvier 2012. Le susdit comité est aussi autorisé à demander un permis d'alcool pour la tenue de cet évènement.

Rés # 12-02-11 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME « EMPLOI ÉTÉ CANADA »

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Emploi - Été Canada 2012 ».

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 12-02-12 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME « SUBVENTION SALARIALE »

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Subvention salariale ».

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 12-02-13 PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME « D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIRS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES 2012-2013 »

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'accompagnement en loisirs pour les personnes handicapées 2012-2013 ».

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant et/ou la directrice générale, madame Sylvie Foster, ou son adjoint, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 12-02-14 MANDAT DONNÉ À LA SDEDS POUR PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME « PMVRMF »

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Société de développement économique durable de Saint-Siméon (SDEDS) à présenter un projet dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet 2*.

Rés # 12-02-15 LISTE DE NOS PRIORITÉS À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir au lieutenant Martin Denis, du poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Charlevoix-Est, une liste des priorités d'intervention et de nos activités de l'année 2012 pour lesquelles une attention particulière devrait être apportée, dans les limites de notre municipalité.

Rés # 12-02-16 ACHAT DE DEUX (2) HABITS DE COMBAT INCENDIE
ATTENDU QUE nous avons reçu deux (2) propositions, relativement à l'achat de deux (2) habits de combat incendie, soit de la part des compagnies « Aréo-Feu » et « L'Arsenal » ;

ATTENDU QUE la compagnie « L'Arsenal » a soumis le plus bas prix ;

POUR CES sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité
MOTIFS des conseillers de procéder à l'achat de deux (2) « habits de combat incendie » auprès de la compagnie « L'Arsenal », pour la somme de 3 924,10 \$ (taxes incluses).

Rés # 12-02-17 APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE CHANDAILS POUR LES EMPLOYÉS

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à une demande de prix pour la fourniture de cent (100) chandails à manches courtes, communément appelé « T-shirt », pour les employés des différents services de notre municipalité, auprès des entreprises suivantes :

- Émotion Desing
- Broderie Rachel Bouchard
- Publicité Claude Rivard
- Maison de Publicité inc.

Rés # 12-02-18 ADOPTION D'UNE POLITIQUE SUR LA NON-VIOLENCE
Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter une « *Politique sur la non-violence* » à la Municipalité de Saint-Siméon.

Rés # 12-02-19 ADOPTION D'UNE POLITIQUE SUR LA DOTATION DE PERSONNEL

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter une « *Politique sur la dotation de personnel* » à la Municipalité de Saint-Siméon.

Rés # 12-02-20 ENTÉRINER L'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE SURVEILLANCE DE LA CONFECTION DES DALLES POUR LA RAMPE DE MISE À L'EAU DU QUAI DE PORT-AU-PERSIL

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la demande de prix pour les travaux de surveillance de la construction des dalles de la rampe de mise à l'eau du quai de Port-au-Persil, auprès des entreprises suivantes :

- Génivar
- BPR
- LVM Inc.

Rés # 12-02-21 RETOUR DU « SOUFFLEUR » DU VTT ET ACHAT D'UNE GRATTE POUR LE DÉNEIGEMENT

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de retourner, à la firme *Adrénaline Sports*, le souffleur à neige dont nous avons fait l'acquisition en même temps que le véhicule tout terrain (VTT) Canam BRP Outlander, celui-ci ayant brisé à de multiples reprises depuis son installation, et de le remplacer par une gratte adaptée au susdit VTT. Le compte détaillé de la transaction, en rapport avec cette modification, soit un crédit total de 2 991,06 \$, sera réparti comme suit :

- retour du souffleur (crédit)	[3 837,99 \$]
- achat de la gratte et des pièces	774,97 \$
- frais de transport (retour souffleur)	461,53 \$
- crédit sur les taxes applicables	[389,57 \$]

Rés # 12-02-22 PROBLÈME DE FOUDRE - RÉSEAU D'EAU POTABLE SECTEUR VILLAGEOIS

En vue de corriger les problèmes causés par la foudre sur le réseau d'eau potable du noyau villageois et d'améliorer le système de mise à la terre des infrastructures, sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme *Roche Ltée- Groupe Conseil* pour confectionner un « devis de performance et fournir une assistance technique » pour tenter de régulariser la situation, pour la somme forfaitaire de 1 500 \$ (plus taxes).

Rés # 12-02-23 CONTRAT À LA FIRME *PLANIA INC.* POUR PROCÉDER À L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU CAMPING, DU PORT DE REFUGE ET DU BÂTIMENT D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Suite aux soumissions reçues, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat du projet global d'étude de faisabilité du camping, du port de refuge et du bâtiment d'accueil touristique à la firme « *Plania Inc.* », au coût de 41 750.00 \$, plus les taxes applicables. L'octroi du contrat est conditionnel à l'obtention d'une subvention provenant de « l'Entente de partenariat régional en tourisme – Région touristique de Charlevoix (EPRT) ». La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à verser un maximum de vingt pour cent (20%) du coût de l'étude.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant, ainsi que la directrice générale, madame Sylvie Foster ou son adjoint, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ledit projet.

Rés # 12-02-24 BAIL DE LOCATION D'UN ESPACE SUR LE QUAI DE BAIE-DES-ROCHERS AVEC « KATABATIK – AVENTURE DANS CHARLEVOIX »

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou le maire suppléant, ainsi que la directrice générale, madame Sylvie Foster ou son adjoint, à signer un bail de location, d'une durée de dix (10) ans, avec l'entreprise *Katabatik – Aventure dans Charlevoix*, relativement à la location d'un espace d'environ 60 pieds par 25 pieds, sur le quai de Baie-des-Rochers, selon le projet de bail soumis séance tenante, au conseil municipal.

Rés # 12-02-25 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'EMBAUCHE DE NOTRE AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au renouvellement du contrat d'embauche de notre *agent de développement*, soit monsieur Martin Guérin, jusqu'au 29 décembre 2012.

Rés # 12-02-26 DEMANDE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE D'ADOPTER UN PROJET DE LOI PRIVÉ ACCORDANT AUX MUNICIPALITÉS DE SAINT-SIMÉON ET DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI LE POUVOIR D'OCTROYER UNE AIDE FINANCIÈRE, SOUS FORME DE CRÉDIT DE TAXES, POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS ET LA TRANSFORMATION DE RÉSIDENCES EN RÉSIDENCES INTERGÉNÉRATIONNELLES

CONSIDÉRANT que le taux d'inoccupation des logements à Saint-Siméon est presque nul;

CONSIDÉRANT que notre municipalité est pratiquement au seuil de la dévitalisation;

CONSIDÉRANT que l'entreprise privée ne peut seule mettre sur le marché des logements locatifs à prix raisonnable et que la Municipalité est d'avis qu'elle se doit de participer à assurer son développement économique;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de Saint-Siméon et de la Municipalité de l'Île-d'Anticosti que leur soit accordé le pouvoir d'octroyer une aide financière, sous forme de crédit de taxes, pour la construction de logements locatifs et la transformation de résidence en résidences intergénérationnelles afin d'atténuer la crise du logement sur leur territoire et de faciliter leur développement économique ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver le texte du projet de loi d'intérêt privé présenté en séance tenante par la directrice générale ;

À CES CAUSES sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

DE DEMANDER à l'Assemblée nationale du Québec d'adopter un projet de loi d'intérêt privé ayant principalement pour objet d'accorder le pouvoir à la Municipalité de Saint-Siméon et à la Municipalité de l'Île-d'Anticosti, d'octroyer une aide financière, sous forme de crédit de taxes, pour la construction de logements locatifs et la transformation de résidence en résidences intergénérationnelles ;

- D'APPROUVER** le projet de loi d'intérêt privé, présenté en séance tenante par la directrice générale, et de l'autoriser, en collaboration avec le maire, les officiers municipaux et les officiers en loi du gouvernement, à y apporter les corrections nécessaires ou utiles pour permettre à la Municipalité de Saint-Siméon et à la Municipalité de l'Île-d'Anticosti, d'obtenir les pouvoirs spéciaux demandés.
- DE DEMANDER** à Madame Lorraine Richard, députée de Duplessis, de parrainer ce projet de loi d'intérêt privé et de lui transmettre copie de la présente résolution et du texte de ce projet de loi.
- DE MANDATER** Madame la députée Richard, le maire et la directrice générale et/ou le directeur général adjoint / greffier, pour faire les procédures et les démarches nécessaires à la présentation de ce projet de loi d'intérêt privé à l'Assemblée nationale du Québec.

Rés # 12-02-27 MANDAT À « PLANITAXE » POUR RÉCUPÉRER CERTAINES SOMMES RELIÉES AUX TAXES DE R.T.I. ET DE T.V.Q.

Sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme « Planitaxe (Éthier Avocats inc.) » pour procéder à un examen des comptes reliés aux dépenses effectuées pour le réaménagement des infrastructures portuaires et la remise en état du quai de Port-au-Persil, aux fins d'analyser la possibilité de récupération additionnelle en matière de R.T.I et de T.V.Q. et la préparation d'une opinion juridique relativement à la récupération de la T.V.Q. Les honoraires de Planitaxe représenteront 35 % (plus les taxes) de la somme récupérée pour les dites taxes. Madame Sylvie Foster, directrice générale/secrétaire-trésorière, est autorisée à signer un contrat de services avec ladite firme.

Rés # 12-02-28 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT que les élus de la région de la Capitale-Nationale ont initié une démarche régionale qui a pour but d'augmenter le taux de diplomation des jeunes dans la région;

CONSIDÉRANT que la diplomation a un impact positif sur l'économie locale et sur la qualité de vie de notre municipalité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Siméon encourage les jeunes à persévérer dans leurs études et à trouver un métier ou une profession qui leur convient;

CONSIDÉRANT que la valorisation de persévérance scolaire n'est pas qu'une affaire concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont les parents, les employeurs et les élus doivent se préoccuper collectivement. Cette préoccupation doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT que *La persévérance c'est Capitale!* organise du 13 au 17 février 2012 les « Journées de la persévérance scolaire », que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année, témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire, et seront ponctuées de plusieurs activités dans la région de la Capitale-Nationale;

CONSIDÉRANT que les « Journées de la persévérance scolaire » se tiendront pour la première fois cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

À CES CAUSES, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- de déclarer les 13, 14, 15, 16 et 17 février 2012 comme étant les « Journées de la persévérance scolaire » dans la Municipalité de Saint-Siméon;
- d'appuyer *La persévérance c'est Capitale!* et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la persévérance scolaire – afin de faire de la région de la Capitale-Nationale une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;
- de faire parvenir copie de cette résolution à *La persévérance... c'est Capitale!*

Rés # 12-02-29 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- | | |
|--|-----------|
| - Tourisme Charlevoix, adhésion camping municipal 2012 (plus taxes) | 568,61 \$ |
| - Chambre de commerce de Charlevoix, 1 billet pour le « Gala Charlevoix Reconnaît » | 135,00 \$ |
| - Chambre de commerce de Charlevoix, 8 billets pour le déjeuner-conférence du 8 février 2012 | 200,00 \$ |

Rés # 12-02-30 REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DES TAXES DE LA CHANTEAUFÊTE DE CHARLEVOIX

Suite à la lettre reçue de *La ChantEauFête de Charlevoix*, demandant une aide financière représentant le montant de ses taxes municipales, sur proposition de monsieur Antonin Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière à *La ChantEauFête de Charlevoix*, représentant 60 % des taxes annuelles qui lui ont été imposées pour l'année 2011. Le susdit organisme devra cependant prouver à la municipalité qu'elle a présenté à la Commission municipale du Québec afin d'être exemptée du paiement des taxes municipales et scolaires au cours de la présente année.

Rés # 12-02-31 COMPTES

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1209738 à C1209806)	75 392,95 \$
- Salaires et rémunérations des élus	35 450,70 \$
TOTAL	110 843,65 \$

CORRESPONDANCE :

- **LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ)**
Ristourne de 2 919 \$, relative à une approche de gestion de risques vigilante (volet fidélité et performance).
- **SERVICE ALIMENTAIRE ET AIDE BUDGÉTAIRE DE CHARLEVOIX-EST (SAAB)**
Remerciements pour l'aide financière versée, provenant des profits des soirées d'amateurs.
- **MAMROT**
 - o Acceptation de notre programmation de travaux dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour 2010-2013.
 - o Approbation du règlement 144, modifiant le règlement 128, pour un emprunt additionnel de 206 030 \$ (bibliothèque).
- **MME JULIE BOULET, MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE**
Remerciements pour avoir déposé une candidature dans le cadre du « Prix Hommage bénévolat-Québec 2012 ».

Note : Dans son souci de transparence, monsieur le maire Sylvain Tremblay dépose au conseil municipal et devant l'assemblée présente, copies d'une facture de déneigement et du chèque en rapport avec le paiement de celle-ci, en date du 25 janvier 2012.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 13 et prend fin à 20 h 30.

Rés # 12-02-32 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 30.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale / secrétaire-trésorière